

MOUVEMENT CITOYENS GREGAMISTES

chez Mr Krisztian RAJ
9, place de l'église
56390 GRAND-CHAMP
participez@mouvement-citoyens-gregamistes.fr

Monsieur le maire

Mairie
Place de la résistance
56390 GRAND-CHAMP

Le 4 avril 2022.

Monsieur le maire.

Certains membres de notre association ont assisté avec intérêt au conseil municipal du 31 mars.

En 1^{er} lieu, nous attirons votre attention sur le fait que la population présente n'entend absolument rien des débats, ce qui est contraire à la notion de publicité des débats prévue par le législateur. Les élus intervenant de la salle tournant le dos aux spectateurs et n'ayant pas de micro, nous ne comprenons rien aux échanges qui deviennent pour nous un monologue du maire. Lors de la tenue de cette assemblée à Espace 2000, et bien que des micros soient disponibles, le réglage du volume est tel que nous n'entendons que très partiellement les débats.

Nous vous demandons de bien vouloir remédier à cette situation lors des prochaines séances.

Afin de parfaire notre information, nous vous demandons de bien vouloir communiquer à notre association les documents suivants, communicables puisque ces dossiers sont débattus ou clos.

- Le document de travail (fiche de synthèse) de ce conseil du 31 mars. Nous pourrions notamment y lire les décisions du maire que la population présente n'a pas pu connaître, l'adjointe ne l'ayant pas lu à haute voix comme c'est la tradition.
- Grand prix du Morbihan 2021 : la totalité des factures (ou un tableau récapitulatif exhaustif) des prestations (achats, locations, main d'œuvre extérieure...) à charge de la commune ainsi que le tableau récapitulatif de la main d'œuvre du personnel municipal que vous avez commenté comme scrupuleusement enregistré. Il s'agit pour nous de connaître le coût réel de cet événement pour la commune.
- Grand prix du Morbihan mai 2022 : les dépenses prévisionnelles des prestations (achats, locations, main d'œuvre extérieure...) à charge de la commune selon le cahier des charges que vous avez évoqué, ainsi que le tableau récapitulatif de la main d'œuvre prévisionnelle du personnel municipal tel que vous l'avez évoqué. Cela nous permettra de visualiser et comprendre les déclarations chiffrées que vous avez annoncées lors du conseil municipal avant le vote de la délibération par les élus.
- Le document de travail et le compte-rendu du dernier conseil d'administration du CCAS que vous avez évoqué lors du conseil municipal.

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des coûts, des transmissions numériques à notre adresse de courriel cité en référence nous conviennent parfaitement.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à nos meilleures salutations.

Le président, Krisztian RAJ.